



Extrait du registre des délibérations Réunion du 18 août 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit août à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 25 juillet 2014.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etait absente :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2014-26

OBJET : CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LA REGIE PERSONNALISEE LE GUEULARD+

Pour le fonctionnement de la Scène de Musique Actuelle de spectacle le Gueulard +, il est proposé la création d'une régie d'avances à compter du 1^{er} septembre 2014 pour le paiement :

- des contrats de cession et contrats de coréalisation ;
- des salaires intermittents de spectacles et vacataires ;
- des frais de déplacement et de séjour des artistes et techniciens liées aux spectacles, et des intervenants liés aux activités, engagés par voie contractuelle en CDD de courte durée ;
- des frais et taxes d'affranchissements ;
- des frais d'impression des publications en ligne ;
- des marchandises (boissons, restaurations).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

de créer une régie d'avances à compter du 1^{er} septembre 2014

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)

Hayange, le 19 août 2014

Le Président,

Moreno BRIZZI

